

ENERTRAG PROJET EOLIEN DE GREZ ET LE HAMEL

Numéro : 1 Date de dépôt : 11/07/2022 Heure de dépôt : 15:15 Valide : Modéré :

Observation : PARC ÉOLIEN DE GREZ ET DE LE HAMEL

Bonjour

Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 200 personnes dans le département de l'Oise.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet éolien. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ.

Cordialement,

[logo]

Gérard ROLLIN

Chef de service commercial Eolien et Solaire

Tél. 06 61 09 09 27

gerard.rollin@colas.com

[ligne]

COLAS FRANCE

1, rue du Colonel Pierre Avia - 75730 PARIS CEDEX

<http://www.colas.com>

[twitter][facebook][youtube][blog][blog][blog]

Nom :

Adresse :

Cedex : 0

Ville :

Email : gerard.rollin@colas.com

Téléphone :

Fichier : image001.png

Numéro : 2 Date de dépôt : 11/07/2022 Heure de dépôt : 16:20 Valide : Modéré :

Observation : AVIS PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE, SUR LES CAPACITÉS FINANCIÈRES DE LA SOCIÉTÉ ENERTRAG SE (ANCIENNEMENT ENERTRAG AG) ET DE LA SOCIÉTÉ ENERTRAG PICARDIE VERTE SCS POUR L'EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN DE GREZ ET DE LE HAMEL COMMUNES DE GREZ

ENERTRAG PROJET EOLIEN DE GREZ ET LE HAMEL

Madame la Préfète,

Voici quelques remarques sur ce projet d'implantation de machines sur les territoires de Grez et le Hamel.

A la lecture de l'avis de participation du public par voie électronique, je me rends compte que la société Enertrag AG a changé de nom pour s'appeler Enertrag SE et tout cela pour confier à Enertrag Picardie Verte SCS l'exploitation du parc éolien de Grez et le Hamel.

L'article 1

L'article 1 de madame la Préfète autorise la société Enertrag AG à exploiter des installations est implantée Cap Cergy bâtiment B, 4-6 rue des Chauffours à Cergy Pontoise 95015.

Comme le dossier de consultation initial de plus de 1200 pages, ce dossier relatif aux capacités financières de la dite société Enertrag AG à déjà changé trois fois de nom, je trouve que cela est de nature à tromper le lecteur qui ne va plus comprendre qui fait quoi et surtout qui est le financier de cette opération.

Dans la suite de ce dossier il sera fréquent de voir nombre de sociétés portant le nom d'Enertrag suivi soit de AG, SE, Picardie verte SCS,

- * ENERTRAG France,
- * ENERTRAG AG Établissement France,
- * EAG,
- * ENERTRAG Energiedienst,
- * ENERTRAG Windstrom,
- * ENERCON,
- * ENERTRAG EnergieZins,
- * ENERTRAG Structured Finance,
- * ENERTRAG EnergieInvest,
- * ENERTRAG EnergieZins.
- * ENERTRAG Picardie Verte Iii

La société Enertrag AG, société qui est citée dans l'arrêté de Madame la Préfète est donc bien située Cap Cergy bâtiment B, 4-6 rue des Chauffours à Cergy Pontoise 95015.

Il est plus compliqué de trouver l'adresse de la société Enertrag Se, de même pour la société Enertrag Picardie verte SCS, l'adresse de la société Enertrag Picardie verte SCS d'après ce que je lis se situe dans les champs !

Cela est tout de même gênant de ne pas connaître l'adresse exacte de la société qui s'engage à financer cet investissement et l'adresse de la société qui s'engage pour l'exploitation de ce parc éolien de 10 machines de plus de 120 m de hauteur à quelques centaines de mètres des habitations.

INFORMATIONS JURIDIQUE - ENERTRAG PICARDIE VERTE SCS

Nature

Siège

Année de création

2007

Forme juridique

Société en commandite simple

Activités (NAF08)

Production d'électricité

Capital

1 000 EUR
SIREN
494 343 742
SIRET (Siège)
494 343 742 00065
TVA
Obtenir le numéro de TVA
Effectifs à l'adresse
De 0 à 9 employés
Effectifs de l'entreprise
De 0 à 9 employés

Ce capital suffit-il pour cette société ?

ENERTRAG PICARDIE VERTE SCS - 60210 Actif
Etablissement secondaire en activité depuis 5 ans

Adresse : LES ARBRES PANTOUFLES - 60210 GREZ

Cette adresse correspond à un lieu dit sur le territoire de la commune de Grez, en plein champ, loin de toute habitation et sans aucun repère géographique !qui pourra donc écrire à cette adresse ?

Est ce encore pour tromper les habitants et l'administration ?

L'article 2

L'article 2 de madame la Préfète fait état de machines avec des hauteurs de mat au moyeu de 78.33m pour 9 machines et un diamètre de 50 m pour les pales sauf pour une machine qui aura 0.50 m de moins que les autres : donc 9 machines devraient avoir une hauteur en bout de pale de 119.33m et pour une E6, une hauteur de 118.83m de hauteur.

Je demande donc qui pourra vérifier cette hauteur et certifier que cela correspond bien à l'arrêté de madame la Préfète ?

[cid:image002.gif@01D8953B.FD5058E0]

Article 3

Qui vérifiera les bonnes implantations de ces machines ?

Doit-on se baser sur les affirmations d'Enertrag ?

Article 4

Comment vérifier la conformité de ce dossier ?

Article 5

Les garanties financières définies dans l'arrêté de madame la Préfète sont elles suffisantes pour que, en fin de vie, ce parc sera démantelé dans sa totalité ainsi que les câbles et autres infrastructures ?

Où trouver la consignation de ce démantèlement ?

Quelle banque peut-elle certifier ces comptes ?

Article 6

Dans quelles mesures la protection des chiroptères sera-t-elle vérifiée par les services de l'état ?

Dans quelles mesures, l'environnement sera respecté dans l'implantation des lignes électriques ?

Article 7

Les travaux ne pourront être réalisés qu'entre le 1 août et le 1 avril afin de ne pas gêner la reproduction de l'avifaune !

Qui sera chargé de surveiller cette recommandation ?

Article 8

Par qui sera vérifié que le bridage est réellement réalisé afin de ne pas gêner les riverains et également pour ce qui concerne la protection des chauves souris?

Bilan ENERTRAG AG Au 31.03.2020

Les éoliennes étant soumises au régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), la constitution de garantie financière pour le démantèlement de l'installation est une obligation légale. La société de projet souscrira donc une caution environnementale auprès d'un assureur pour le montant prévu par la loi, soit 50.000 € par éolienne d'une puissance unitaire de 2 MW + 10.000 euros par MW supplémentaire (soit 53.000 € par éolienne) réindexé chaque année conformément à l'arrêté du 22 juin 2020 portant modification des prescriptions relatives aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. L'arrêté préfectoral d'autorisation environnemental fixera donc le montant initial de la garantie financière et précisera d'indice de calcul.

Les garanties financières ne se basent que sur un démantèlement ancien règlement ou seulement 1 m de béton devait être démonté, actuellement la totalité du béton et des infrastructures doivent être enlevé et le cout ne doit pas être le même, les financements prévus sont ils à la hauteur de cela ?

Aucun document vient nous assurer que cette société a bien souscrit un contrat !

Autres points :

1. La participation du public par voie électronique porte sur les capacités financières de la société ENERTRAG SE (anciennement dénommée ENERTRAG AG), ainsi que sur les capacités financières de la société ENERTRAG PICARDIE VERTE SCS à qui l'autorisation a été transférée, pour l'exploitation du PARC ÉOLIEN de GREZ et de LE HAMEL, ladite activité relevant de la rubrique n° 2980 pour l'activité soumise à autorisation.

2. INFORMATIONS JURIDIQUE - ENERTRAG PICARDIE VERTE SCS

Nature

Siège

Année de création

2007

Forme juridique

Société en commandite simple

Activités (NAF08)

Production d'électricité (3511Z)

Capital

1 000 EUR

SIREN

494 343 742

SIRET (Siège)

494 343 742 00065

TVA

Obtenir le numéro de TVA

ENERTRAG PROJET EOLIEN DE GREZ ET LE HAMEL

Effectifs à l'adresse
De 0 à 9 employés
Effectifs de l'entreprise
De 0 à 9 employés

Comment cette entreprise, pourra t-elle, avec un capital de 1000 euro, assumer son rôle si un accident arrivait sur cette zone industrielle ?

Tous les documents ne sont pas en langue française :
Budget d'investissement – Enercon – E82/2.3

* KfW „Erneuerbare Energien“ Nr. 270 / 17 J 20.000.000

? Pour le préfinancement de la phase de construction et son refinancement à long terme au cours de la phase d'exploitation, les crédits suivants seront conclus: Type de Crédit Montant en € Maturité Taux d'intérêt Taux de Refi + Marge Durée de Fixation Remboursement Annuel en € Début des Remboursements Prêt Relais – Phase de Construction 27.850.000,- 364 Jours Euribor + 1,15% Variable Par financement de Projet à déterminer KfW-Loan (Progr. 270) 20.000.000,- MSI + 16 ans 4,3% 10 ans 1.333.333,- MSI + 1 année Tranche structurée 7.850.000,- MSI + 16 ans 5,4% 10 ans structuré MSI + 3 mois VAT Bridge Loan 5.570.000,- 364 Jours Euribor + 1,15% Variable Remboursement du fisc à déterminer
Budget d'investissement – Repower – MM82/2.05

* KfW „Erneuerbare Energien“ Nr. 270 / 15 J 16.500.000

* ? Pour le préfinancement de la phase de construction et son refinancement à long terme au cours de la phase d'exploitation, les crédits suivants seront conclus : 5 Type de Crédit Montant en € Maturité Taux d'intérêt Taux de Refi + Marge Durée de Fixation Remboursement Annuel en € Début des Remboursements Prêt Relais
* – Phase de Construction 24.000.000,- 364 Jours Euribor + 1,15% Variable Par financement de Projet à déterminer KfW-Loan (Progr. 270) 16.500.000,- MSI + 15 ans 4,3% 10 ans 1.178.571,
* - MSI + 1 année Tranche structurée 7.500.000,- MSI + 15 ans 5,4% 10 ans structuré MSI + 3 mois VAT Bridge Loan 4.800.000,- 364 Jours Euribor + 1,15% Variable Remboursement du fisc à déterminer
* ? Le volume d'investissement pour le parc éolien de Grez Le Hamel se monte à 33.930.000 €, dans l'éventualité où 10 machines de type Enercon E82/2.0MW seraient installées.
* ? Le volume d'investissement pour le parc éolien de Grez Le Hamel se monte à 30.590.000 €, dans l'éventualité où 10 machines de type Repower MM82/2.50MW seraient installées.

Les chiffres de production indiqués sont les résultats d'estimations effectuées par ENERTRAG AG et seront complétés par des études commandées auprès d'experts indépendants reconnus, comme Deutsche Windguard GmbH ou bien encore DEWI GmbH.
Ou sont ces études faites par des cabinets reconnus ? Reconnus mais par qui ?

* Business Plan – Enercon – E82/2.3MW
* Business Plan – Repower – MM82/2.05MW
* Business Plan – Enercon – E82/2.0MW
ENERTRAG AG 03/2011 03/2012 03/2013

* Chiffre d'affaires, M€ 102 166 82
* Résultat de l'exercice, M€ 3 14 2
* Capitaux propres, M€ 30 44 46

Rien de précis, tous ces chiffres datent de plus de 10 années :

* Historique récent ?

ENERTRAG PROJET EOLIEN DE GREZ ET LE HAMEL

- * 2010 : EUR 105,000,000 levés
- * 2011 : EUR 160,000,000 levés
- * 2012 : EUR 83,000,000 levés
- * 2013 : EUR 185,000,000 levés

Rien de précis, tous ces chiffres datent de plus de 10 années

- * 2010 : EAG émission obligataire (16 M€)
- * 2011 : EAG émission obligataire (8 M€)
- * 2011 : Fond dédié (WindWerk I: 13 M€)
- * 2012 : Fond dédié (WindWerk II: 9,5 M€)
- * 2013 : EAG émission obligataire (12 M€)

Rien de précis, tous ces chiffres datent de plus de 10 années

- * 2010 : obligation de 3 M€ remboursée
- * 2012 : obligation de 4 M€ remboursée
- * 2012 : EEZ émission obligataire (12 M€)

Que dire d'autre sur ce projet ?

- * Les garanties financières données dans ce document sont comme les dossiers fournis lors de la première enquête, de nombreux tableaux avec des noms de sociétés différentes qui ne permettent pas au commun des mortels de se faire une idée de la solvabilité de ces entreprises ou il est impossible de déceler la moindre parcelle de vérité !
- * Aucun document émanant de banques françaises ne vient conforter les chiffres donnés par Enertrag AG ou Se ou Picardie verte !
- * On ne sait pas encore quel type de machines sera implanté alors que les permis de construire sont délivrés ! Pour quel budget ?
- * Des noms de société multiples pour que le lecteur soit perdu dans ces montages financiers quelque peu bizarre.
- * Des résultats datant de plus de 10 années ! 2010. 2011. 2012. 2013 !
- * Les garanties financières ne se basent que sur un démantèlement ancien règlement ou seulement 1 m de béton devait être démonté, actuellement la totalité du béton et des infrastructures doivent être enlevé et le cout ne doit pas être le même, les financements prévus sont ils à la hauteur de cela ?
- * Sur aucun chantier la terre végétale n'a été mise en stock pour une réutilisation future !

Est-ce vraiment sérieux ?

Ce dossier ne doit pas recevoir un avis favorable mais un refus de madame la Préfète.

Veuillez recevoir, madame la Préfète, mes respectueuses salutations.
Patrick Martin
6 chemin d'Amiens
60210 Cempuis

Pièces jointes :

Des bilans désastreux

[cid:image003.jpg@01D8953B.FD5058E0]

[Une image contenant table Description générée automatiquement]

[cid:image005.jpg@01D8953B.FD5058E0]

<https://entreprises.lefigaro.fr/enertrag-picardie-verte-iii-95/entreprise-481613024>

Nom : Entreprise Enertrag Picardie Verte Iii à Neuville-sur-Oise (95000) Dernière mise à jour : 17/02/22
Francastel – Crèvecœur
Capitaux propres négatifs

Adresse :

Cedex : 0

Ville :

ENERTRAG PROJET EOLIEN DE GREZ ET LE HAMEL

Email : nitram2011@live.fr

Téléphone :

Fichier : C611B7E837694AECBAD67C7E5A43179F.gif
